



Fédération Française de Tir à l'Arc  
Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc  
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL  
DU VENDREDI 1<sup>er</sup> avril 2022

Présents: Robert BLOT, Chantal AUMERSIER, Régine LEQUESNE, Pascal LE GUELLEC,  
Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE.  
Absents Excusés : Patrice CHARLET, Frédéric VAUTIER

La séance est ouverte par Robert BLOT, Président du CD76 à 20h15 avec une pensée pour  
Philippe FRILLAY, ancien Président de la CHTA, décédé le 20 mars dernier.

**Secrétariat**



**Validation du PV du Comité Directeur du 3 décembre 2021**

Pour : 7 Abstention : 0 Contre : 0



**Tee Shirt du CD76**

Lors des Championnats Départementaux Jeunes et Adultes, il a été offert à tous les jeunes participants et aux médaillés adultes, un Tee Shirt aux couleurs du CD76.

**Finances**



**Situation du compte principal et du livret**

En date du 31 mars 2022 le solde du compte principal est de 24 328.16 €. Celui du livret de 13 652.36 €

**Commission Sportive et Parcours**



**Championnats Départementaux et Challenge du CD76**

Le CD76 remercie les clubs du Havre, Saint Valery en Caux et Saint Martin en Campagne pour les organisations des 2 Championnats jeunes et adultes et celle du Challenge



## Calendrier hivernal 2022/2023

La saisie des compétitions par les clubs est ouverte sur le site de la FFTA et ce jusqu'au 17 mai.

Le calendrier avait été élaboré le jour de l'Assemblée Générale.

Un doute subsistait quant à l'organisation sur le week-end des 21 et 22 janvier 2023 d'un concours par le club de Sotteville. D'un commun accord il avait été décidé de contacter cette structure pour avis.

Malgré de nombreuses relances, aucune réponse n'a été adressée au CD76.

Depuis de nombreuses années, pour des raisons techniques, le concours d'Offranville était le dernier concours sélectif pour les jeunes et celui de Sotteville pour les adultes.

Afin de ne pas perdre une date au calendrier, il est proposé d'organiser un concours dans le gymnase de Yerville, puisque le mur de tir vient d'être refait par le CD76.

Cette compétition se déroulerait en partenariat avec le club local. Il n'y aurait que 2 départs concentrés sur le dimanche 22 janvier et uniquement ouvert aux adultes.

Le Président du CD76 doit se rapprocher des services de la Mairie de Yerville pour accord.

Une autre modification est intervenue dernièrement, puisqu'au cours de l'Assemblée Générale du CRNTA, des Présidents ont demandé le retour de « L'InterDep ». Cette demande a été actée pour le dimanche 5 mars.

De ce fait, le Challenge du CD76 qui était programmé ce jour là est reporté au dimanche 12 mars.

Le calendrier hivernal sera donc le suivant :

18M / Samedi 1 et Dimanche 2 octobre : Rouen Arc Club

Nature / Dimanche 2 octobre : Yvetot

18 M / Samedi 8 et Dimanche 9 octobre : Mont Saint Aignan

Nature / Dimanche 9 octobre : Rouen

18 M / Samedi 22 et Dimanche 23 octobre : Luneray

18 M / Samedi 29 et Dimanche 30 octobre : Plateau Est

18 M / Samedi 5 et Dimanche 6 novembre : Aumale

18 M / Samedi 12 et Dimanche 13 novembre : Bihorel

3D / Dimanche 13 novembre : Préaux

18 M / Samedi 19 et Dimanche 20 novembre : Fécamp

18 M / Samedi 26 et Dimanche 27 novembre : St Martin en Campagne

Concours Jeunes / Samedi 3 décembre : Auffay

18 M / Samedi 10 et Dimanche 11 décembre : Grand Couronne

18 M / Samedi 17 et Dimanche 18 décembre : Yvetot

18 M / Samedi 7 et Dimanche 8 janvier : Epouville

18 M / Samedi 14 et Dimanche 15 janvier : Offranville

18 M / Dimanche 22 janvier : Yerville (adultes uniquement et sous réserve de l'accord)

CD Jeunes / Dimanche 29 janvier : St Aubin les Elbeuf

CD Adultes / Samedi 4 et Dimanche 5 février : St Valery en Caux

Challenge CD76 / Dimanche 12 mars : St Martin en Campagne

Trophée des Mixtes : Samedi 18 ou Dimanche 19 mars : Confirmation en attente

## **Commission Arbitres**



### **Affectation des arbitrages sur la saison hivernale**

La réunion est prévue le samedi 18 juin à 9h00.

Le Président doit se rapprocher du club d'Yvetot pour la réservation d'une salle.

Un courrier sera adressé aux arbitres dès la réponse pour confirmation.



### **Les effectifs**

Suite au départ de quelques arbitres, le CD ne comptera plus que 33 arbitres actifs au 1<sup>er</sup> octobre 2022. Il est grand temps de recruter. Il faut absolument que les Présidents et les Arbitres fassent passer le message à la fois sur les prochains concours mais également dans les clubs.

Il faut impérativement faire passer le message sur le parrainage des jeunes. Ce n'est que de cette façon que nous pourrons compléter les effectifs.



### **Examen et formation**

4 candidats passeront l'examen à Offranville le week-end prochain. 1 pour le tronc commun en jeune arbitre et 3 pour les options

Il y a 7 candidats en formation.

## **Commission jeunes et formations**



### **Détection Préfilière 2022/2023**

Une détection pour la saison 2022/2023 sera organisée le 28 mai prochain à Grand Couronne, ceci n'empêchant pas d'accepter d'autres jeunes à la rentrée. Un courrier doit prochainement être adressé pour en expliquer les modalités.



### **Calendrier Préfilière 2022/2023**

Comme annoncé dans le dernier PV, des modifications ont été apportées.

Désormais c'est le samedi après-midi que se dérouleront les séances. Des informations complémentaires sur le déroulé des séances seront prochainement communiquées.

Concernant les dates : Les samedis 1<sup>er</sup> octobre, 5 novembre, 3 décembre, 7 janvier, 4 mars, 1<sup>er</sup> avril, 29 avril et 27 mai.



### **Formation pour les archer-e-s adultes**

La Commission planche actuellement sur la faisabilité d'ouvrir des séances de perfectionnement sur quelques samedis matin (même jour que la préfilière) pour les néo-licenciés.



### **Formation Parcours**

Un stage d'initiation aux disciplines de Parcours est prévu début octobre à Préaux. La finalisation de ce projet est en cours d'élaboration.



### Formation à venir (obligatoire)

Une proposition de Loi visant à inscrire le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) dans les programmes de formateur, d'éducateur et d'arbitre sportif a été enregistrée à l'Assemblée Nationale le 7 décembre dernier. Le décret d'application ne devrait pas tarder à suivre.

De ce fait, dans un premier temps, l'ensemble du corps arbitral aura l'obligation de suivre cette formation dispensée par des professionnels.

La formation se fait sur une journée. Sa durée est de 7h30 (8h30/13h00 – 14h00/17h00). A l'issue de cette journée un certificat de compétence reconnu par l'Etat est délivré.

Un recyclage est obligatoire dans les 3 ans. A défaut il faut refaire l'intégralité de la formation.

Du fait de cette nouvelle obligation, il risque d'y avoir un embouteillage dans les demandes, dès la parution du Décret.

Le CD76 a donc anticipé et demandé des devis.

C'est la Croix Rouge qui a été retenue.

Les stages se dérouleront soit en semaine, soit le Samedi.

En Semaine, ils se feront à Bois Guillaume au siège de la Crois-Rouge, le week-end à Yerville.

Il y aura 4 sessions, le nombre maximum des stagiaires étant fixé à 10.

Il a été décidé de réserver les formations du samedi en priorité aux arbitres toujours en activité professionnelle.

Le coût, non négligeable, de ces formations, est intégralement pris en charge par le CD avec une participation du CRNTA.

Dans un souci de simplification, il a également été acté que le repas ne sera pas assuré. En contrepartie une indemnité de 15€ sera versée au stagiaire.

Un échange est prévu avec les formateurs afin de définir dès à présent les dates des stages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

Le Président du CD 76  
Robert BLOT

Le Secrétaire Général  
Pascal LE GUELLEC